



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

arsc  Terre Sainte





Table des matières

1 Préambule

Mot du président 3

2 Gouvernance

L'Assemblée générale des actionnaires 5
 Le Conseil d'administration 6
 La Société Arsc SA 8

3 Exercice 2025

Faits marquants

Ouverture de la Piscine-Patinoire des Rojalets 11
 Ouverture du restaurant CosyKitchen 14

Travaux effectués

Collège des Rojalets 15
 Collège Necker 20
 Théâtre de Terre Sainte 21

Les grands projets

Le Projet VD4-VD6 22
 Le projet d'assainissement de la Verrière des Rojalets 23

Le projet d'étude de refroidissement du Théâtre 24
 Aménagement du parking Piscine-Patinoire des Rojalets 25

Manifestations du Théâtre 26

Gestion des énergies 28

Bilan des des achats d'électricité 29
 Bilan de la valorisation de l'électricité photovoltaïque 30
 Bilan des consommations électriques 31
 Bilan des consommations thermiques 32
 Bilan environnemental des consommations électriques 32
 Bilan environnemental des consommations thermiques 33

Organisation interne

Nouveaux bureaux administratifs 34
 Implémentation du logiciel Tipee 34
 Communication 35



1

Préambule

Informations pour l'année 2025

Comme mentionné dans le rapport d'activité 2024, l'année 2025 a été une année de concrétisation et de finalisation de plusieurs projets majeurs.

Je commence par le projet phare de ces dernières années, à savoir la Piscine–Patinoire des Rojalets. Ce projet est désormais terminé et il est entré en exploitation en août 2025 pour la piscine et en novembre 2025 pour la patinoire. Ces nouveaux équipements sportifs ont enfin pu être livrés, pour la plus grande satisfaction de la population. Depuis leur ouverture, nous avons reçu de très nombreux remerciements et témoignages de reconnaissance de la part des citoyennes et citoyens de notre région, ce qui constitue une véritable récompense pour l'ensemble des acteurs impliqués. Nous sommes convaincus que ce nouveau lieu convivial deviendra un espace fédérateur et emblématique de la Terre Sainte. Il renforce le sens et la dynamique de l'intercommunalité active entre nos neuf communes.

Je poursuis avec le projet de réaménagement du rez-de-chaussée du Collège des Rojalets. Ce nouvel aménagement met à disposition de l'établissement secondaire de Terre Sainte plusieurs salles de classe, ainsi que des locaux spécialisés, notamment une salle entièrement dédiée à l'informatique, des espaces pour les travaux manuels bois et métal, ainsi qu'une salle de couture mieux adaptée aux besoins actuels et futurs de l'enseignement scolaire. Afin de libérer les surfaces nécessaires à ces nouvelles classes, un nouveau préau extérieur a été réalisé devant le collège. Ce projet est

désormais achevé et les nouveaux espaces ont été mis à disposition des élèves à la rentrée scolaire 2025–2026.

Un autre projet important réalisé et achevé en 2025 est le plateau sportif des Rojalets. Cette nouvelle infrastructure, implantée sur le site du centre sportif, répond aux besoins de l'enseignement du sport scolaire en matière d'activités extérieures. Elle est également régulièrement utilisée par les habitantes et habitants de la région.

L'année 2025 marque également une étape importante avec l'acquisition du centre sportif des Rojalets par Arsko SA. La société a repris ces installations auprès des Communes de Coppet et de Commugny. Depuis le 1^{er} janvier 2025, Arsko SA en assure pleinement l'exploitation. Cette acquisition permet désormais à notre société de disposer d'une maîtrise globale des activités sportives se déroulant sur le site des Rojalets.

Dans le cadre de notre politique de transition énergétique, nous avons également réalisé la deuxième phase d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la piscine et du théâtre de Terre Sainte. Cette extension du parc photovoltaïque nous permet de disposer d'une production électrique importante, favorisant une autoconsommation proche de 100%. Elle ouvre également la possibilité de développer, à terme, une communauté d'autoconsommation avec le voisinage. Cette réflexion est actuellement à l'étude.

Afin de répondre à la mise en exploitation de ces nouvelles infrastructures et à la gestion de l'ensemble des

projets mentionnés, Arsco SA a procédé au renforcement de ses effectifs par l'engagement de nouveaux collaborateurs, notamment des gardes-bains, un responsable de la piscine ainsi qu'une responsable des opérations.

Parallèlement, plusieurs projets structurants sont actuellement à l'étude, parmi lesquels:

- le projet de construction d'une salle de gymnastique VD6 (triple) au Chaucey, infrastructure indispensable pour répondre aux besoins de l'enseignement scolaire du sport sur ce site ;
- le projet d'évolution du pôle scolaire du Chaucey, qui met en évidence la nécessité de créer six nouvelles classes pour les niveaux 7P et 8P, ainsi que l'adaptation des équipements associés, tels que le restaurant scolaire et les locaux dédiés aux activités parascolaires et périscolaires.

Perspectives pour l'année 2026

L'année 2026 sera placée sous le signe de la consolidation de l'intense activité déployée en 2025.

Le renforcement des effectifs réalisé au cours de l'année écoulée permettra d'améliorer l'efficacité globale de notre société immobilière. L'objectif est de répondre de manière toujours plus efficace aux attentes et aux besoins exprimés par les autorités publiques et la population de la région de Terre Sainte, notamment en matière d'infrastructures scolaires, sportives et culturelles. De nombreux projets et travaux, non détaillés spécifiquement dans ce rapport, sont en cours d'étude, de

réalisation ou de finalisation. Ils sont indispensables afin de garantir que nos bâtiments et infrastructures répondent aux standards attendus, tant en termes de qualité, d'efficacité énergétique que de maîtrise financière.

Conclusion

En conclusion, je souhaite exprimer ma pleine confiance dans l'avenir de notre société. Arsco SA est aujourd'hui une organisation solide, structurée et tournée vers l'avenir. Elle repose avant tout sur l'engagement de femmes et d'hommes compétents, motivés et investis. Comme je l'ai souvent rappelé, la force et la réussite d'une entreprise, d'une équipe ou d'un groupe reposent essentiellement sur la qualité humaine de ses membres et sur la manière empathique et respectueuse dont chacun est considéré.

Pour terminer ce mot du Président, je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des membres du Conseil d'administration d'Arsco SA, à la direction opérationnelle, ainsi qu'à tous les collaborateurs administratifs, techniques et du service de propriété, pour leur engagement quotidien, parfois discret, mais essentiel au bon fonctionnement de notre société.

« Nous ne sommes forts que si nous sommes unis, faibles si nous sommes divisés. »

Pour le Conseil d'administration
Le Président, Jean-Claude Trotti

Fait, le 28 janvier 2026

2

Gouvernance

L'Assemblée générale des actionnaires

La convention des actionnaires relative à la société immobilière Arsko SA précise la répartition des communes actionnaires conformément au tableau ci-dessous.

Actionnaires – répartition des actions
Validation au Conseil d'administration au 14 juin 2022

Communes actionnaires	Actions	Montant Capital-Actions
Bogis-Bossey	46	4'600
Chavannes-de-Bogis	68	6'800
Chavannes-des-Bois	52	5'200
Commugny	154	15'400
Coppet	165	16'500
Crans	122	12'200
Founex	196	19'600
Mies	113	11'300
Tannay	84	8'400
Total	1'000	100'000

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires quant à elle s'est tenue en date du 8 avril 2025.





Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration du 1^{er} janvier 2025
au 31 décembre 2025 - Législature 2021-2026

Communes actionnaires	Nom	Prénom
Bogis-Bossey	Meyer	Marc
Chavannes-de-Bogis	Tendon	John
Chavannes-des-Bois	Anderson Sparks	Keri
Commugny	Wohlschlag	Xavier (Démission: 31 juillet 2025)
	Helmers	Nathalie (Entrée: 1 ^{er} août 2025)
Coppet	Pascaud	Jean
Coppet	Trotti	Jean-Claude, Président
Crans	Pini	Johanna
Founex	Kunz-Harris	Lucie
Mies	Emery	Stéphanie
Tannay	Schlegel	Michaël

Composition des commissions, dicastères du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 Législature 2021-2026

D Dicastère **C** Commission

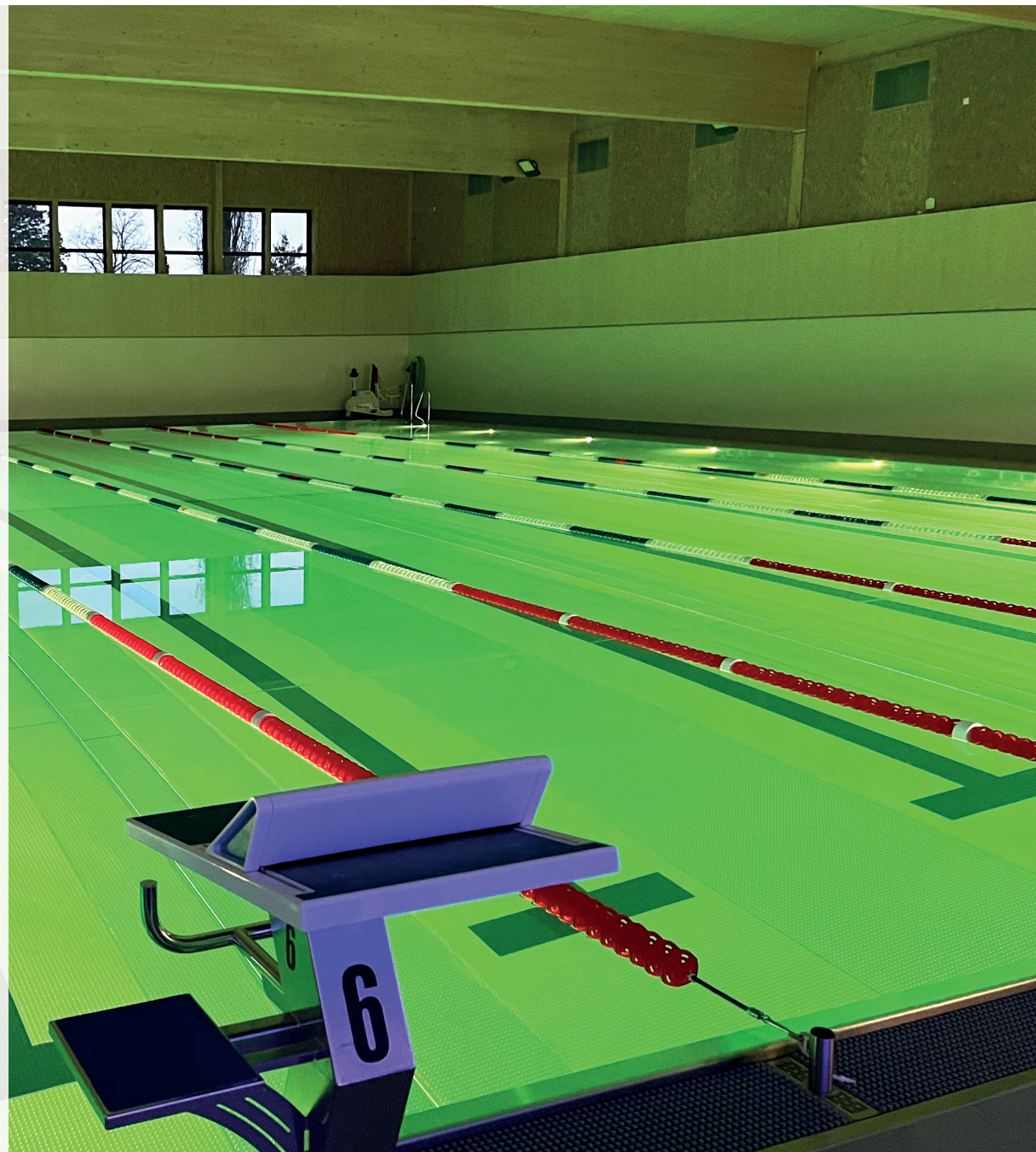
ADMINISTRATION SECRETARIAT BATIMENTS INFRASTRUCTURES	D Organisation du Conseil d'administration Organisation et relations avec le secrétariat du Conseil d'administration Coordination générale du fonctionnement d'Arsco SA Relations avec les Actionnaires Relations avec les Autorités politiques communales et cantonales Projet de construction d'ouvrages et de transformations, relations avec les mandataires et suivi des travaux	Jean-Claude Trotti, Président
COMMUNICATION	D Développement de la stratégie de communication Communication auprès des Autorités politiques Communication auprès de la population Garant de la mise à jour du site Arsco.ch	Marc Meyer, Vice-président
FINANCES SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)	C Relations bancaires, emprunts Politique de facturation Supervision de la dette Mise en place stratégie TVA	Johanna Pini, Administratrice
RESSOURCES HUMAINES	D Structure organisationnelle Engagement du personnel Adaptation des salaires du personnel Relations avec le personnel	Xavier Wohlschlag, Administrateur (Démission: 31 juillet 2025) Nathalie Helmers, Administratrice (Entrée: 1 ^{er} août 2025)
BATIMENTS INFRASTRUCTURES TRANSITION ENERGETIQUE	C Suivi des entretiens et travaux de maintenance des bâtiments Projet de construction d'ouvrages et de transformations, relations avec les mandataires et suivi des travaux Développement de la transition énergétique	Jean Pascaud, Administrateur
MANIFESTATIONS EVENEMENTS	D Organisation des événements (manifestations, réceptions)	Keri Anderson Sparks, Administratrice
RELATIONS AVEC L'APEJ	D Relations avec l'APEJ	Stéphanie Emery, Administratrice
BATIMENTS INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE	D Projet de construction d'ouvrages et de transformations, relations avec les mandataires et suivi des travaux Suivi des équipements et réseaux informatiques Suivi entretiens et travaux de maintenance des bâtiments	Michaël Schlegel, Administrateur
SECURITE	D Suivi des mesures d'amélioration qualitatives et sécuritaires Surveillance sur les mesures sanitaires et sécuritaires	John Tendon, Administrateur
MOBILITE STATIONNEMENT	D Suivi de la mise en place de la politique de la mobilité entre et autour des bâtiments appartenant à Arsco SA Mise en place de la politique de stationnement Développement de la mobilité douce	Lucie Kunz-Harris, Administratrice

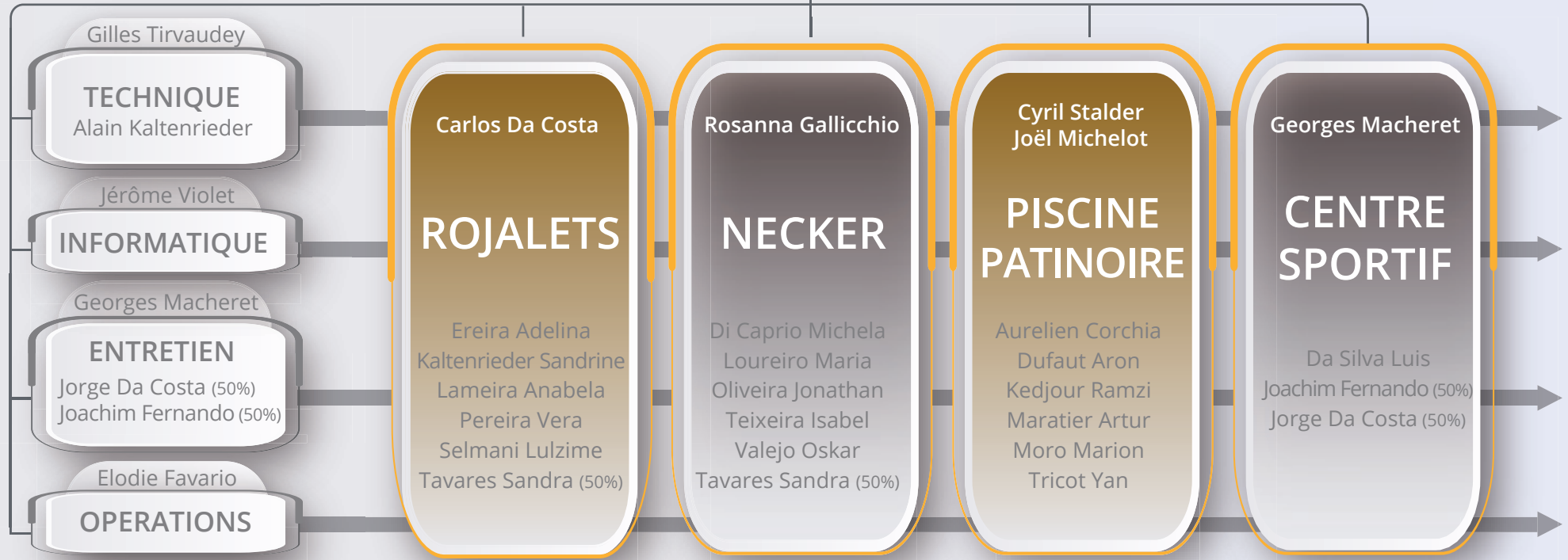
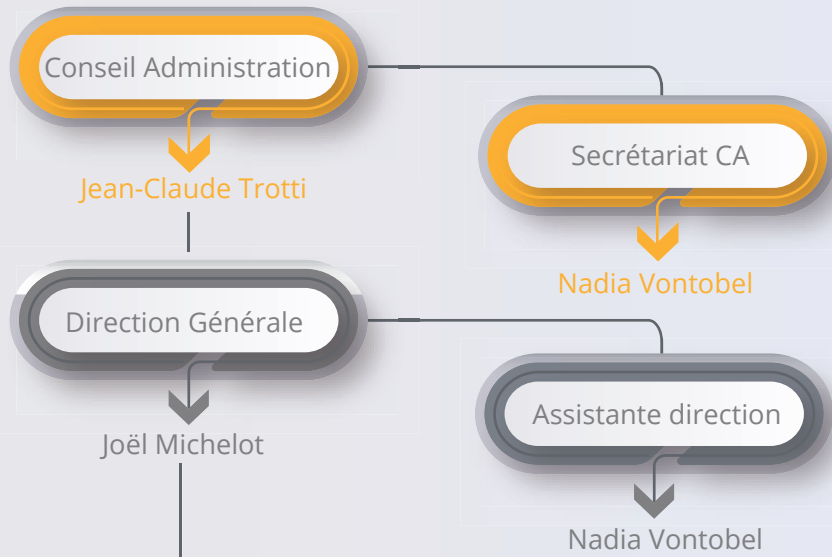
La Société Arsco SA

La réalisation et la mise en exploitation des différents projets ont reposé sur un engagement important des équipes de la société, dans un contexte de déploiement rapide et simultané de plusieurs sites.

En l'espace de quelques mois, des recrutements ciblés de compétences métier très spécifiques ont été menés afin de répondre aux exigences techniques, organisationnelles et opérationnelles des projets.

La coordination de l'ouverture des sites, le suivi des travaux, ainsi que l'accompagnement de la phase d'exploitation ont nécessité une forte capacité d'adaptation, un travail transversal entre les équipes et une montée en compétences rapide. Malgré la complexité du périmètre, l'accent a été mis sur l'intégration des nouveaux collaborateurs, la structuration des processus et l'optimisation des méthodes de travail, permettant d'assurer une gestion efficace et cohérente de l'ensemble des projets.







3

Exercice 2025

Faits marquants

Ouverture de la Piscine–Patinoire des Rojalets

Construction

Après trois années d'études de faisabilité, huit de joutes juridiques, deux de projets et moins de trois ans pour la construction, malgré de nombreux imprévus rencontrés, la piscine a pu ouvrir ses portes le 18 août, tandis que la patinoire et le restaurant ont pu recevoir leurs premiers visiteurs le 15 novembre comme cela était prévu. 2025 fut une course contre la montre et nous sommes fiers que les délais aient pu être tenus.

L'année fut principalement consacrée au second œuvre (menuiseries, chapes, carrelages, sanitaires, électricité, ...), ainsi qu'à toutes les installations techniques, allant du traitement des eaux au chauffage, en passant par la ventilation ou le refroidissement de la patinoire. Les deux bassins ont été mis en eau le 12 mai, afin de pouvoir bénéficier de plusieurs semaines pour effectuer tous les tests d'étanchéité, de vérification des processus hydrauliques et de traitement de l'eau. Tests qui se sont révélés, fort heureusement, concluants. La dalle froide a été posée début septembre et a été suivie par 1 mois de séchage et 1 mois de mise en glace. Il y a encore quelques problèmes de condensation au niveau de la charpente, dus à un automne particulièrement chaud

et humide, mais des professionnels planchent sur le sujet.

Les aménagements extérieurs seront finalisés durant le printemps prochain, en même temps qu'une refonte totale du parking. Un arrêt de bus pour les élèves de nos communes, ainsi que de nombreux supports à vélo seront installés pour favoriser la mobilité douce. Quant à la halle multisport provisoire (HMS ou bulle), elle sera démontée dès que la salle de gymnastique triple au Chaucey sera sortie de terre, pour faire place à une belle zone de détente au vert, accessible directement depuis le grand bassin. 2026 sera également consacrée aux corrections des défauts de jeunesse et surtout à la réalisation du décompte final, mais nous pouvons d'ores et déjà assurer que le budget de 24 millions a été tenu.

En tout, ce sont 14 mandataires et une quarantaine d'entreprises (avec environ 130 personnes) qui ont œuvré sur ce chantier durant 2,5 ans.

Inauguration

L'inauguration officielle a eu lieu le vendredi 14 novembre et a notamment rassemblé les municipalités et les présidents des Conseils communaux des communes de Terre Sainte, le préfet du district, les membres du Conseil d'administration d'Arsco SA, le comité de pilotage et les entreprises associées au projet.

Un découpage de ruban a marqué l'ouverture officielle du site; les invités ont pu visiter les



lieux, assister à une démonstration de natation synchronisée, puis profiter d'un apéritif dînatoire convivial sur la belle terrasse. La journée s'est clôturée par un match de hockey.

Le lendemain, samedi 15 novembre, l'inauguration publique a attiré un large public. L'Harmonie de Terre Sainte a animé la cérémonie officielle, accompagnée d'un nouveau découpage de ruban. Des food trucks, des bars et le restaurant Cosy Kitchen ont proposé des rafraîchissements et de la restauration tout au long de la journée, ponctuée de nombreuses animations dans la piscine, sur la glace et à l'extérieur. La disco-glace en clôture de soirée a eu un énorme succès

En résumé, deux journées mémorables, très appréciées des visiteurs, qui ont permis à Arco SA de mettre en avant l'important travail réalisé au cours de ces 15 dernières années et plus particulièrement depuis le démarrage des travaux en 2022.

Exploitation

L'année 2025 a été consacrée à la mise en place progressive et à la structuration de l'exploitation de la Piscine-Patinoire des Rojalets. Cette phase de démarrage avait pour objectif de poser des bases organisationnelles solides, tout en garantissant un service de qualité aux usagers et en respectant le cadre financier et institutionnel défini par les communes partenaires et les organes de gouvernance.

Cette première année d'exploitation a constitué une étape de consolidation importante, marquée par la montée en charge graduelle des activités, l'ajustement des processus internes et l'adaptation continue de l'organisation aux besoins du territoire. Une attention particulière a été portée à la maîtrise des risques opérationnels, à la sécurité des installations et à la conformité réglementaire.

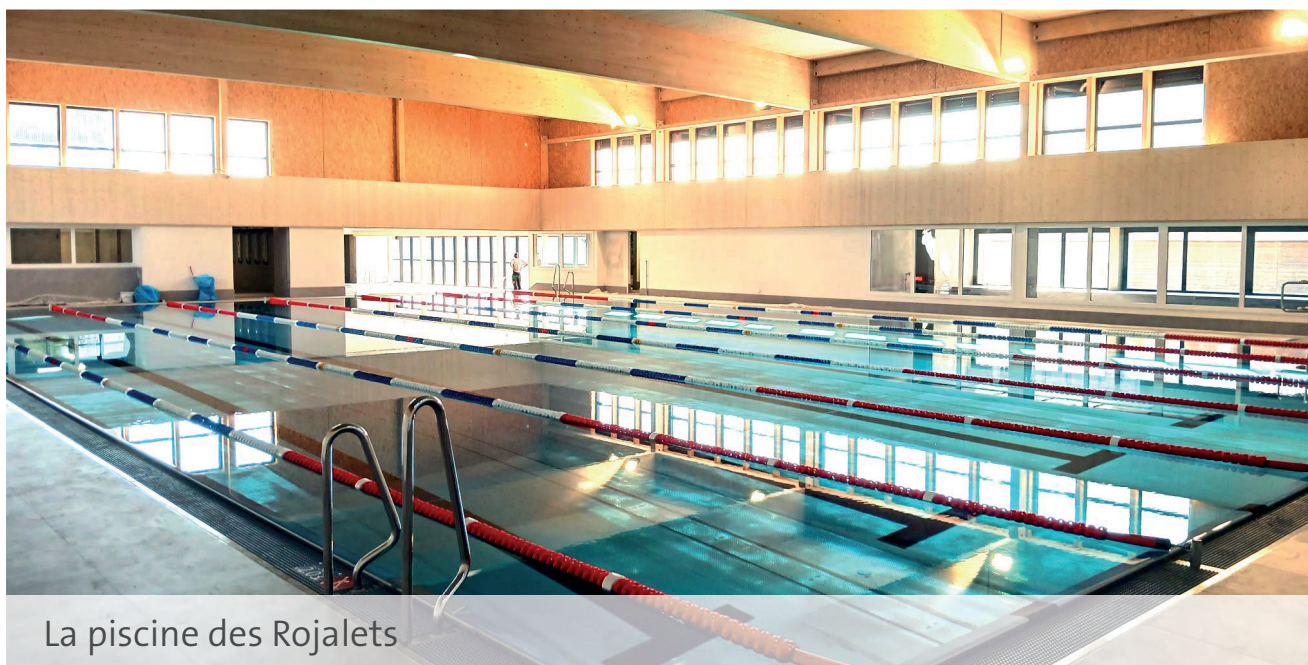
La mise en service de la piscine a nécessité la constitution et la formation d'une équipe spécialisée dans un délai resserré, afin de répondre aux exigences spécifiques liées à l'exploitation d'un établissement aquatique public. Des procédures complètes ont été déployées en matière de sécurité des usagers, d'hygiène, de qualité de l'eau et de surveillance, en étroite coordination avec les autorités compétentes et les partenaires institutionnels.

En parallèle, une offre d'activités progressive et évolutive a été mise en place, permettant de répondre aux attentes des publics scolaires, associatifs et individuels.

Celle-ci comprend notamment des cours de natation, des activités d'aquafitness et d'aquabike, ainsi que des activités pré et postnatales. La création du club Terre Sainte Natation s'inscrit dans cette logique de structuration territoriale, visant à renforcer durablement la pratique sportive locale.



La patinoire des Rojalets



La piscine des Rojalets

La mise en exploitation de la patinoire des Rojalets s'inscrit dans une logique de transition par rapport au modèle antérieur de patinoire éphémère. Le nouveau dispositif a nécessité une organisation plus structurée et l'intégration d'équipements techniques plus avancés, tout en conservant une capacité d'adaptation aux contraintes saisonnières et opérationnelles propres aux infrastructures de glace.

La patinoire constitue un levier important pour le développement des sports de glace sur le territoire. Elle permet d'offrir des conditions d'entraînement améliorées au club de hockey de Terre-Sainte, tout en soutenant le développement du patinage artistique et des disciplines émergentes, dans une approche équilibrée entre usages sportifs, scolaires et grand public.

Organisation, investissements et pilotage de l'exploitation

La phase de démarrage a été accompagnée par la mise en place progressive des processus administratifs et opérationnels, incluant le déploiement des systèmes de vente en ligne et sur site, sans guichet centralisé, ainsi que la formalisation des conventions avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Des investissements ciblés ont été réalisés afin d'équiper les installations, renforcer la sécurité, améliorer la signalétique et soutenir l'autonomie



des usagers. Ces choix ont été effectués dans une logique de priorisation, en veillant à la maîtrise des coûts et à la soutenabilité financière du projet.

Le pilotage de l'exploitation s'est inscrit dans un cadre budgétaire contraint, impliquant un suivi financier régulier, des arbitrages opérationnels et une coordination étroite avec les organes de gouvernance. Cette approche progressive et pragmatique permet aujourd'hui de disposer d'une base solide pour la poursuite du développement du site et l'adaptation future de l'offre aux besoins du territoire.

Ouverture du restaurant CosyKitchen

L'ouverture du restaurant et bar lounge au sein du complexe sportif s'inscrit dans une volonté de proposer une offre de restauration complète, qualitative et adaptée aux différents publics fréquentant le site. Le concept repose sur une cuisine maison, élaborée à partir de produits locaux et de saison, dans un cadre agréable, moderne et confortable, favorisant la détente et la convivialité.

Pensé comme un espace de rencontre, le restaurant accueille aussi bien les sportifs et visiteurs du complexe que les clients du théâtre, créant ainsi des synergies entre les différentes activités

du site. Le bar lounge complète l'offre en proposant un lieu propice aux échanges avant ou après les spectacles et événements.

Le restaurant se distingue par sa capacité d'adaptation aux événements et manifestations sportives, avec des propositions ajustées aux besoins spécifiques de chaque manifestation, tout en garantissant un service de qualité. L'ambiance, à la fois raffinée et conviviale, contribue à l'attractivité du lieu et à la satisfaction des usagers.

Par son positionnement, la qualité de son offre et le soin apporté à l'aménagement des espaces, ce nouvel établissement participe activement à la valorisation du complexe sportif et à l'amélioration de l'expérience globale des visiteurs.





Travaux effectués

Collège des Rojalets

Aménagements structurels du collège

À la suite de l'obtention de l'autorisation de construire à la fin du mois d'octobre 2024, ArSCO SA, en collaboration avec ses mandataires, a procédé à l'adaptation du planning de réalisation. Le démarrage des travaux, initialement envisagé durant les vacances d'octobre, a ainsi été reporté au début de l'année 2025.

Conformément au programme défini par l'APEJ, les travaux ont porté sur plusieurs niveaux du bâtiment. Au rez-de-chaussée, ils ont compris la création d'une salle d'éducation numérique, de trois salles de dégagement ainsi que de deux bureaux destinés au pôle éducatif scolaire. Au second étage, les interventions ont consisté en la suppression d'une salle de dégagement, le déplacement de la salle de couture et l'agrandissement de la salle de travaux manuels, intégrant désormais une salle de préparation et un atelier métal.

La création de nouvelles salles ayant entraîné la suppression de préaux couverts existants, le projet a également intégré la réalisation d'un nouveau préau couvert dans la cour extérieure. Une planification détaillée des travaux a permis de limiter au maximum les perturbations liées à

l'activité scolaire, en tenant compte notamment des phases de démolition, de la gestion des flux entre le chantier et l'école, des exigences de sécurité et des périodes d'examens. Les travaux ont débuté au début du mois de février 2025 et les nouveaux locaux ont été mis à disposition des utilisateurs à la rentrée scolaire d'août.

Le choix d'un préau extérieur a permis une pré-fabrication en atelier au cours du deuxième trimestre, suivie d'une pose réalisée durant les sept semaines de vacances estivales, comprenant les fouilles, les fondations et la réfection des sols. Enfin, à la suite de la prise de possession des salles de travaux manuels, l'équipement des ateliers bois et métal a été mis en place en étroite collaboration avec le corps enseignant concerné.





Le préau du collège des Rojalets



Phase de déploiement des toiles du préau



Nouvelles salles de classe au collège des Rojalets



Cour extérieure du collège des Rojalets



Changement du revêtement de sol de salles de classe

Dans le cadre de l'amélioration continue des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves, un projet de remplacement du revêtement de sol existant a été engagé. Celui-ci prévoit la mise en place d'un sol en PVC, mieux adapté aux exigences d'un environnement scolaire.

Le revêtement en place présentait une usure avancée, marquée par des tâches persistantes, des décollements localisés ainsi que des fissures et irrégularités. Ces dégradations affectaient la sécurité des usagers, en augmentant les risques de chute, et portaient également atteinte au confort acoustique et thermique des salles. Par ailleurs, l'entretien quotidien devenait de plus en plus contraignant.

Le choix d'un revêtement de sol en PVC s'est imposé en raison de ses qualités fonctionnelles et techniques. Ce matériau garantit une meilleure hygiène grâce à sa facilité d'entretien et à sa résistance aux produits de nettoyage, tout en améliorant le confort acoustique et thermique des espaces. Ses propriétés antidérapantes renforcent la sécurité des utilisateurs et sa durabilité assure une bonne résistance à l'usure liée à une fréquentation intensive. Enfin, ce nouveau revêtement contribue à la modernisation esthétique des salles et à la valorisation des locaux.

Nouveau revêtement pour les escaliers E et F

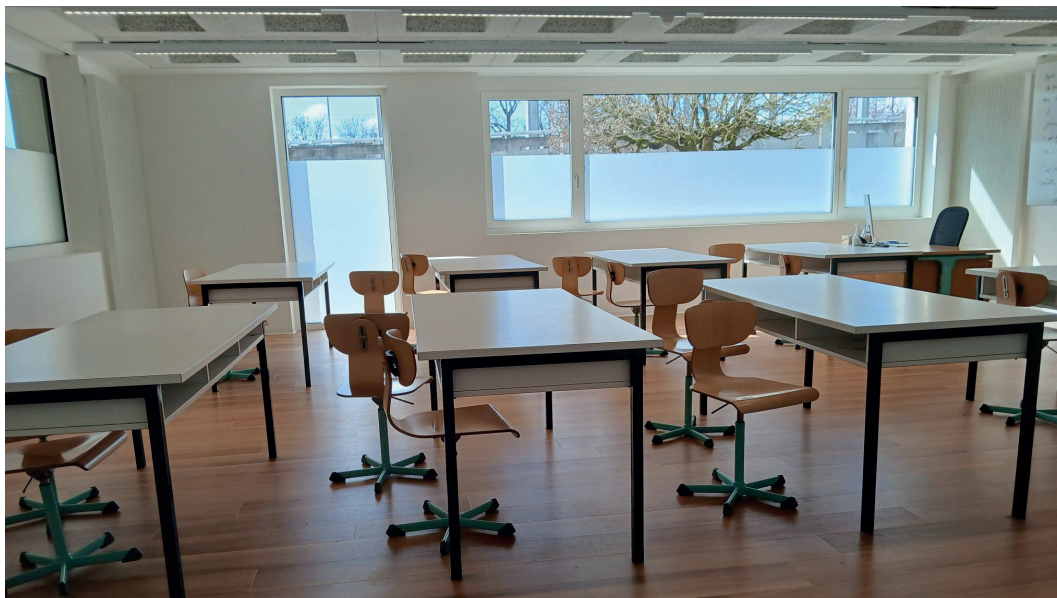
Dans le cadre de l'entretien et de la sécurisation des circulations intérieures, le revêtement de sol des escaliers des secteurs E et F a été remplacé. Cette intervention a permis de corriger les dégradations constatées sur le revêtement existant, notamment les décollements, fissures et surfaces glissantes, qui représentaient un risque pour la sécurité des usagers.

Les travaux ont compris la dépose complète de l'ancien revêtement, la préparation des supports ainsi que la pose d'un nouveau revêtement antidérapant conforme aux normes de sécurité en vigueur. Cette opération a permis d'améliorer durablement la sécurité, la fonctionnalité et l'esthétique des escaliers, tout en facilitant leur entretien.

Plateau sportif

Le projet de rénovation avait pour objectif principal l'amélioration des infrastructures sportives existantes, tant sur le plan fonctionnel que qualitatif. Il visait à offrir aux usagers des installations modernes, polyvalentes et sécurisées, tout en intégrant des éléments favorisant la durabilité et la biodiversité.

Les travaux ont porté sur un redécoupage complet des aires sportives afin d'optimiser leur utilisation et de diversifier les pratiques sportives proposées. Les aménagements réalisés comprennent notamment un terrain de basketball



Remplacement du revêtement de sol des salles de classe



Aménagement d'une prairie fleurie

en accès libre, une piste de course de 90 mètres, ainsi qu'une piste d'élan pour le saut en longueur équipée d'un nouveau bac de réception.

Le projet intègre également la création d'une surface verte composée d'une prairie fleurie et de la plantation de cinq arbres, contribuant au développement de la biodiversité et à l'amélioration du cadre paysager.

Une aire sportive clôturée a par ailleurs été aménagée. Elle comprend deux terrains de basketball, un terrain de handball et un terrain de volleyball. L'ensemble des zones sportives est recouvert d'une résine colorée et protégé par un grillage pare-balls, garantissant à la fois la sécurité des usagers et la durabilité des installations.

Création d'une prairie fleurie à proximité du plateau sportif

Les équipes d'entretien d'Arsco ont réalisé l'embellissement du pourtour du plateau sportif, incluant l'aménagement d'une prairie fleurie, la plantation d'arbres, la pose d'une clôture en ganivelle de bois et l'installation d'un arrosage automatique individuel pour chaque arbre.



Assainissement du tunnel de lavage du restaurant scolaire

Le tunnel de lavage du restaurant est intensivement sollicité afin d'assurer le nettoyage de l'ensemble des couverts, assiettes et verres utilisés quotidiennement par les élèves du Collège, ainsi que de tous les ustensiles nécessaires à la préparation d'environ 1'000 repas par jour.

Mis en service il y a plus de vingt ans, cet équipement présentait ces dernières années des dysfonctionnements de plus en plus fréquents, nécessitant des interventions régulières du fournisseur.

Compte tenu de la durée des travaux estimée à quatre semaines, incluant le démontage de l'installation, les travaux de peinture, ainsi que les interventions électriques et sanitaires, la planification a été établie en étroite collaboration avec la société Scolarest, exploitante du restaurant. Les travaux ont ainsi été programmés durant la période d'inexploitation du restaurant, soit du 7 au 31 juillet.

Initialement évalué à un montant total de CHF 128'000.-, le projet a pu être optimisé. Le coût final de l'opération, toutes prestations comprises, s'élève à CHF 110'823.-

Réfection chappe de livraison

Au cours de l'année, le remplacement d'un revêtement de sol dégradé a constitué une intervention notable. À la suite du constat d'importantes

usures et détériorations, une opération de remplacement partiel du sol a été planifiée afin de garantir la sécurité, la fonctionnalité et la pérennité de l'infrastructure.

Les travaux ont été réalisés conformément au planning établi et ont fait l'objet d'un suivi rigoureux, permettant d'assurer la qualité de la mise en œuvre. La livraison et la pose du nouveau revêtement sont intervenues dans les délais impartis. Les matériaux réceptionnés étaient pleinement conformes aux spécifications techniques définies en amont.

Cette intervention a permis une amélioration significative tant sur le plan esthétique que fonctionnel de l'espace concerné, contribuant ainsi à un meilleur confort d'utilisation, à la satisfaction des usagers et à la valorisation durable du site.



Le tunnel de lavage du restaurant scolaire

Collège Necker

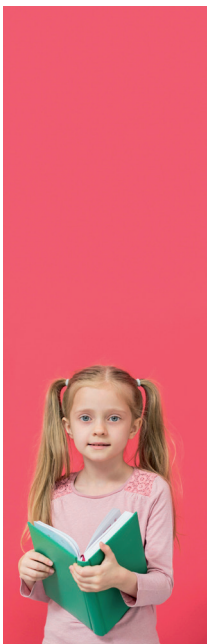
Réparation des espaliers de la salle de gymnastique

Le remplacement partiel des espaliers de la salle de gymnastique a été réalisé à la suite du constat de faiblesses au niveau des fixations existantes, qui ne garantissaient plus un niveau de sécurité suffisant pour les usagers. Par mesure de prévention, de nouvelles fixations conformes aux normes en vigueur ont été installées, permettant d'assurer un environnement d'utilisation sécurisé et durable.

Travaux d'étanchéité de la salle de gymnastique

Des travaux d'étanchéité ont été réalisés sur les murs de la salle de gymnastique afin de prévenir les infiltrations et les problèmes d'humidité, et de garantir la durabilité de l'ouvrage face aux intempéries. Les interventions ont été réalisées dans le respect des exigences de sécurité, avec l'application des traitements appropriés et la mise en œuvre de matériaux d'étanchéité adaptés.





Renouvellement du système de projection de la salle de conférence

Le vidéoprojecteur de la salle de conférence, en service depuis 2014, a été remplacé à la suite d'une panne définitive le rendant inopérant. Un modèle de nouvelle génération équipé d'une technologie LED a été installé. Cette solution offre un allumage instantané, une qualité d'image améliorée et une luminosité accrue, tout en supprimant les contraintes liées au remplacement de lampes et aux temps de refroidissement.

Optimisation des installations d'éclairage

Les installations d'éclairage ont été optimisées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du site. Les préaux A, B, C et D sont désormais équipés d'un système de commande automatisé, combinant horloge et détection de luminosité, permettant une gestion plus efficace de l'éclairage et une réduction des consommations énergétiques.

La salle de gymnastique a quant à elle bénéficié d'un renouvellement complet de son éclairage, avec la mise en place de luminaires à faible consommation intégrant une détection de présence. Cette modernisation, complétée par le remplacement du tableau électrique, améliore la sécurité, la fiabilité des installations et contribue à une gestion énergétique plus durable.

Maintenance des portes d'entrées du collège

Les portes d'entrées principales du collège Necker présentaient des dysfonctionnements liés à l'usu-

re naturelle et à une fréquentation élevée. Les travaux réalisés ont compris le remplacement des joints afin d'améliorer l'isolation thermique, le changement des charnières pour garantir une ouverture fluide, ainsi que le réglage de chaque porte en vue d'optimiser le fonctionnement du système de verrouillage et du contrôle d'accès Salto.

Théâtre de Terre Sainte

L'assainissement de la toiture du Théâtre de Terre Sainte, planifié pour l'année 2025, a fait l'objet, durant le premier semestre, d'un important travail de préparation comprenant la finalisation du projet, le lancement des appels d'offres ainsi que l'annonce officielle des travaux. L'amélioration prévue des performances d'isolation a par ailleurs permis le dépôt d'une demande de subvention auprès du Canton.

Les travaux ont débuté au début du mois de septembre et se sont achevés à la mi-octobre. Initialement estimé à CHF 149'000.–, le coût final de l'assainissement s'élève à CHF 151'151.–. La décision de subvention cantonale, reçue le 23 juin, octroie un montant de CHF 65'880.–.

À la suite de l'assainissement de la toiture, une installation photovoltaïque d'une surface de 420 m², représentant une puissance installée de 91 kWc, a été réalisée. Les travaux, comprenant la mise en place de la structure porteuse, des panneaux photovoltaïques, du câblage ainsi que des tableaux



Le Théâtre de Terre Sainte: assainissement et installation photovoltaïque



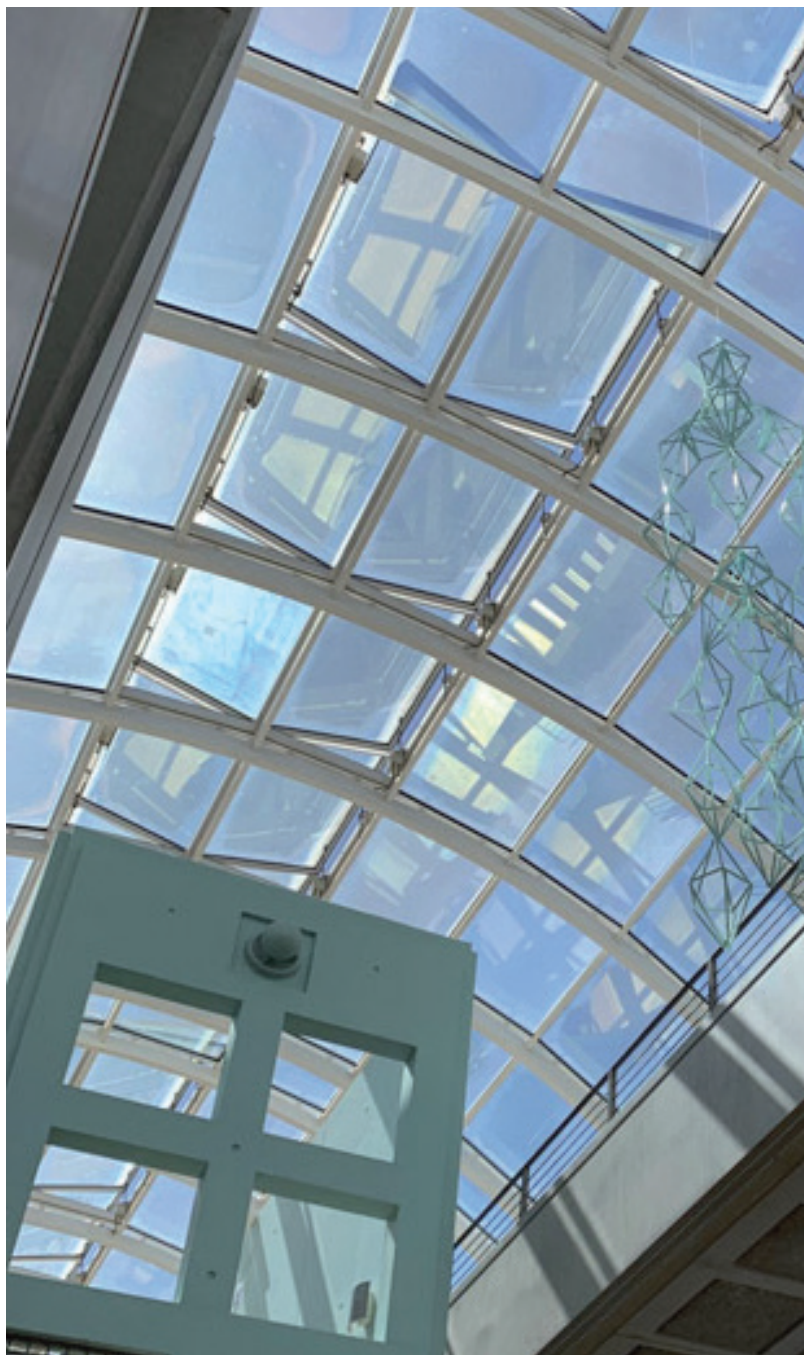
Le Projet VD4-VD6

électriques, se sont déroulés d'octobre à fin décembre 2025. La réception de l'installation est prévue au cours du premier trimestre 2026. Le coût de cette installation, initialement estimé à CHF 140'000.–, s'élève finalement à CHF 144'465.–. La subvention Pronovo attendue est de CHF 28'859.–.

Les grands projets

Le Projet VD4-VD6 « Salles de gymnastique » au Chaucey

À la suite de l'approbation du préavis n° 01/2022 par le Conseil intercommunal de l'APEJ, Arsko SA a été mandatée pour la réalisation d'une salle de gymnastique double de type VD4. Dans ce cadre, Arsko SA a conduit une procédure de marché public de type « conception-réalisation », organisée en deux tours. À l'automne 2024, le projet lauréat pour une salle double VD4 a été désigné. Toutefois, en cours de procédure, l'évolution de la législation sportive, notamment à travers le contre-projet du Conseil d'État intitulé « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse », a mis en évidence de nouvelles opportunités de financement. Cette situation a conduit à l'interruption de la procédure en cours afin d'évaluer la faisabilité de la réalisation d'une salle de gymnastique triple de type VD6.



Le projet d'assainissement de la Verrière des Rojalets

L'atrium du Collège des Rojalets, marqué par sa verrière, constitue un élément architectural majeur du bâtiment. Âgée de plus de 35 ans, cette structure a fait l'objet d'un audit en 2025 afin d'évaluer l'état de la charpente porteuse et d'identifier d'éventuels besoins d'assainissement. Les conclusions ont confirmé que la structure est en parfait état. Seules quelques faiblesses d'isolation et d'étanchéité ont été relevées au niveau des pieds de la verrière, nécessitant une intervention à moyen terme.

Parallèlement, une étude climatique a été menée afin de définir les mesures permettant de limiter les surchauffes récurrentes, de plus en plus fréquentes dans l'atrium. Ces épisodes ont un impact direct sur les salles de classe attenantes et sur les conditions d'enseignement. Bien que le bâtiment dispose déjà de dispositifs de ventilation naturelle, ceux-ci se sont révélés insuffisants pour garantir un confort thermique satisfaisant.

L'étude a ainsi identifié trois axes d'intervention prioritaires: la mise en place de protections solaires sur les vitrages, l'augmentation des ouvertures d'aération au niveau des entrées principales, ainsi que la création d'ouvrants abrités sur

les pignons de la verrière. Cette dernière mesure a été réalisée en 2025, avec une augmentation concomitante de la capacité de désenfumage. Les autres actions seront déployées au cours des années 2026 et 2027.

Le projet d'étude de refroidissement du Théâtre

Le Théâtre de Terre Sainte constitue un lieu de rassemblement majeur pour la région. L'augmentation progressive des températures durant les périodes de mi-saison, combinée à la forte affluence pouvant être accueillie dans la salle, entraîne désormais des situations de surchauffe de plus en plus fréquentes, impactant le confort des usagers lors des manifestations.

Dans ce contexte, une étude de faisabilité a été menée en 2025 afin d'identifier les mesures envisageables pour rafraîchir la salle et d'en estimer les coûts.

Les résultats de cette étude indiquent qu'une installation de rafraîchissement pourrait être mise en œuvre. Toutefois, sa réalisation nécessite une analyse approfondie permettant de définir précisément la puissance requise, les possibilités de récupération d'énergie ainsi que les coûts d'investissement détaillés. Par ailleurs, un tel projet est soumis à une procédure d'autorisation cantonale. Cette phase d'étude détaillée sera engagée prochainement.





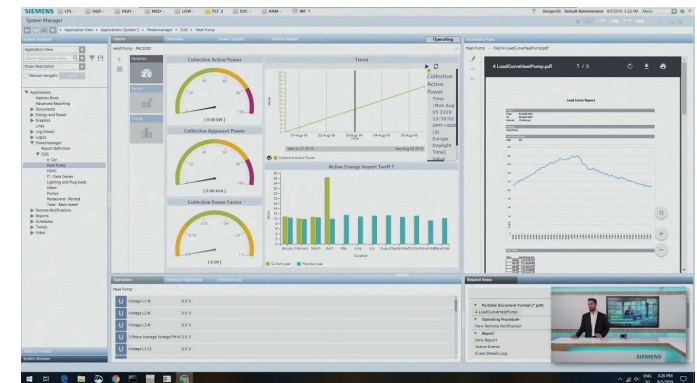
Aménagement du parking Piscine-Patinoire des Rojalets

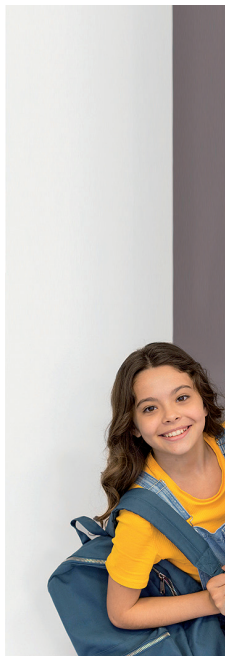
Dans le cadre des améliorations prévues pour l'année à venir, un projet d'aménagement du parking de la piscine-patinoire sera engagé. Celui-ci vise à répondre à la fréquentation croissante du site tout en améliorant la gestion globale de la mobilité dans le secteur. L'objectif principal sera l'optimisation de la desserte des voitures et des cars dans la zone des Rojalets. De nouveaux aménagements sont ainsi prévus, comprenant notamment la création de places de stationnement supplémentaires, l'amélioration des accès ainsi qu'une optimisation de l'éclairage, afin de renforcer la sécurité et la qualité d'accueil pour l'ensemble des usagers.

Supervision technique des bâtiments

En 2025, Arsc SA a lancé un projet de supervision centralisée des installations techniques (chauffage, ventilation, éclairage, stores) sur l'ensemble de ses sites, y compris la Piscine-Patinoire des Rojalets. La première phase a porté sur la modernisation des automates afin de permettre leur interconnexion informatique, la visualisation à distance des installations et le pilotage de certains paramètres clés, notamment les températures.

Le déploiement complet du système est planifié par étapes entre 2026 et 2028. À terme, ce dispositif permettra une supervision multisites, un pilotage à distance ciblé et une amélioration durable de la maîtrise énergétique et de l'efficacité d'exploitation du parc immobilier géré par Arsc SA.



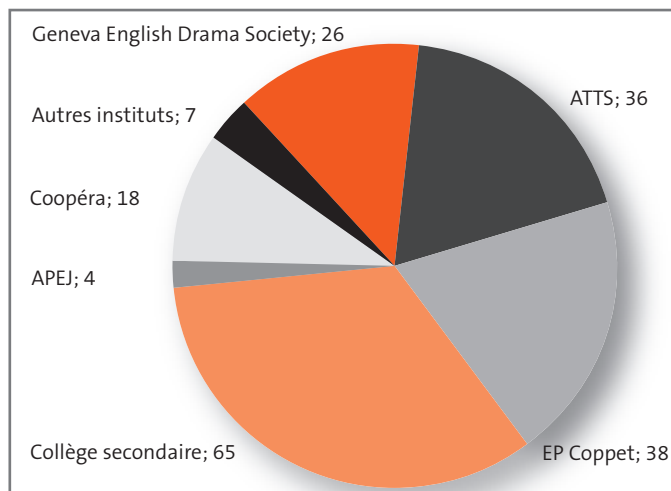


Manifestations du Théâtre

En 2025, le Théâtre de Terre Sainte a totalisé 194 jours d'utilisation, confirmant son rôle structurant au sein de la vie scolaire, culturelle et associative de la région. Le niveau d'activité demeure soutenu et reflète une utilisation diversifiée des infrastructures.

Les réservations ont concerné les répétitions et représentations de l'Association du Théâtre de Terre Sainte (ATTS), les productions et animations scolaires, les conférences et rencontres pédagogiques, les séances d'information destinées aux parents, ainsi que diverses manifestations organisées par des sociétés et institutions régionales.

Répartition de l'utilisation du Théâtre en 2025 *



* Un séminaire, d'une heure à ½ journée, correspond à un jour d'utilisation. Cela intègre la mise en place, le séminaire en tant que tel et le rangement des locaux. Les journées de montage technique sont incluses dans les jours d'utilisation.

Les établissements scolaires restent les principaux utilisateurs du théâtre, 65 jours pour le Collège secondaire, et 38 jours pour l'école primaire.

À eux seuls, ces établissements représentent plus de la moitié des jours d'occupation annuels, soulignant l'importance du théâtre comme outil pédagogique et espace d'expression pour les élèves.

L'Association du Théâtre de Terre Sainte (ATTS) a occupé les lieux durant 36 jours, confirmant son rôle essentiel dans l'animation culturelle du site. Les autres institutions et sociétés locales totalisent 55 jours de réservation, traduisant l'intérêt constant du tissu associatif et institutionnel pour cette infrastructure.

La planification des manifestations demeure un enjeu important. Certaines demandes n'ont pas pu être satisfaites en raison de chevauchements de dates et de contraintes techniques liées aux montages et démontages des installations scéniques. La succession rapprochée d'événements ne permet pas toujours une rotation immédiate des équipements.

Cette forte fréquentation témoigne de l'attractivité du Théâtre de Terre Sainte. Elle met également en évidence la nécessité d'une coordination rigoureuse afin d'optimiser l'utilisation des infrastructures et de répondre, dans la mesure du possible, aux attentes des différents partenaires.



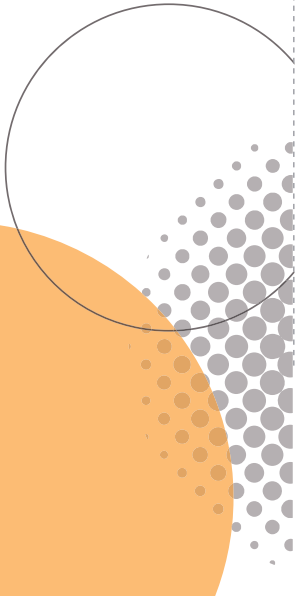
Le Plateau Sportif

Gestion des énergies

Depuis 2016, Arsco SA poursuit une démarche active visant à réduire les consommations d'énergie thermique et électrique de son parc immobilier. Cette stratégie repose sur un suivi régulier des consommations ainsi que sur la mise en œuvre d'actions d'optimisation ciblées. L'objectif est d'assurer un équilibre durable entre le confort des usagers et la maîtrise des besoins énergétiques des bâtiments, dans une logique de sobriété énergétique répondant aux besoins réels.

Parallèlement, Arsco SA développe le recours aux énergies renouvelables. Depuis 2019, le réseau de Chauffage à Distance (CAD), basé sur la valorisation de la chaleur issue des eaux usées traitées, est pleinement opérationnel.

En complément, la production d'électricité d'origine solaire a été renforcée dès le premier trimestre 2024, avec la mise en service d'une installation photovoltaïque sur la toiture du Collège des Rojalets. Cette dynamique s'est poursuivie en 2025 avec la réalisation d'une nouvelle installation photovoltaïque sur le toit du Théâtre de Terre Sainte, contribuant à la transition énergétique du patrimoine géré par l'entreprise.



Energie électrique

Bilan des achats d'électricité

Au cours de l'année 2024, Arsco SA a procédé à un regroupement des points de consommation électrique. Désormais, un compteur principal unique permet d'alimenter en électricité le Collège des Rojalets, le Centre Sportif, ainsi que le complexe Piscine–Patinoire, mis en service en juillet 2025. Des dispositifs de sous-comptage ont été installés afin de distinguer précisément les consommations propres à chacun des bâtiments.

Le tableau n°1 présente l'évolution des achats d'électricité réalisés auprès de notre distributeur. Pour les bâtiments scolaires, Collèges de Necker et des Rojalets, les achats d'électricité ont diminué significativement par rapport à 2016. Cette baisse s'explique par la combinaison des mesures d'économies d'énergie mises en œuvre au fil des années et par l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque produite sur nos bâtiments.

Par ailleurs, les modifications tarifaires introduites en 2025, intégrant une nouvelle répartition entre heures pleines et heures creuses, ont entraîné une évolution significative de notre profil de consommation. Ainsi, la part des achats réalisés en heures pleines est passée de 65 % en 2024 à 19 % en 2025. Cette inversion a contribué à une diminution du coût moyen de l'électricité de plus de 20 %.

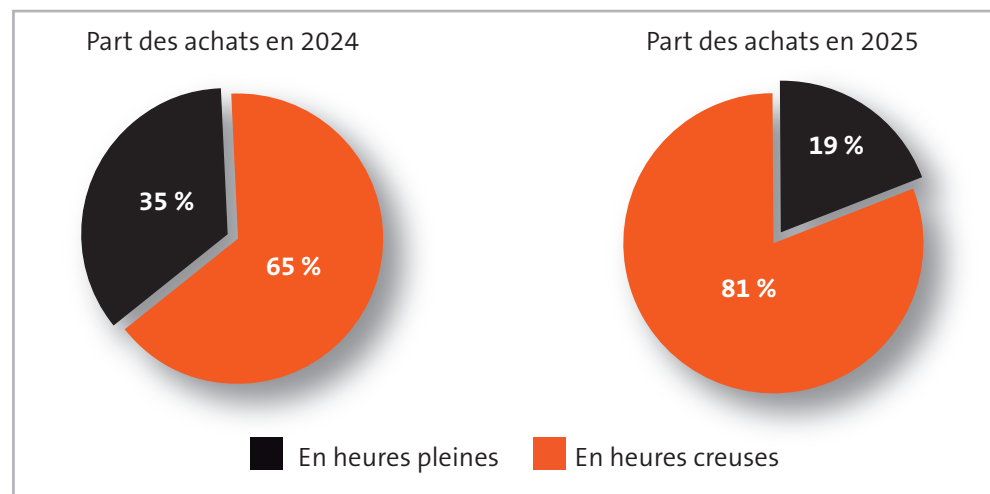
Tableau n°1 : Répartition des achats d'électricité

Bâtiments	Achats annuels bruts d'électricité				Variation 2016 / 2025
	Référence 2016	2023	2024	2025	
Total Arsco	479'000 kWh	389'000 kWh	302'713 kWh	531'600 kWh	(2)
Regroupement	NC	NC	NC	424'600 kWh	
Collège Rojalets	350'000 kWh	279'000 kWh	193'713 kWh	163'000 kWh	-53.4 %
Centre sportif	NC	NC	NC	49'800 kWh	NC
Piscine–Patinoire ⁽¹⁾	NC	NC	NC	211'800 kWh	NC
Necker	129'000 kWh	110'000 kWh	109'000 kWh	107'000 kWh	-17 %

NC = non concerné

(1) Sur 6 mois d'exploitation.

(2) Variation totale non mesurable en raison de l'ouverture de la Piscine–Patinoire et de la reprise des installations du centre sportif en 2025.



Bilan de la valorisation de l'électricité photovoltaïque

En 2025, la production totale d'électricité d'origine photovoltaïque s'est élevée à 368 353 kWh. Parmi cette production, 53% ont été directement autoconsommés sur le site des Rojalets, qui regroupe le Collège de Terre Sainte, le Centre Sportif, ainsi que, depuis juillet 2025, le complexe Piscine – Patinoire.

Le solde, soit 47% de l'électricité produite, a été injecté sur le réseau et revendu à notre distributeur, générant un revenu d'environ CHF 17'000.–. Toutefois, une baisse significative du tarif de reprise a été constatée. Le prix moyen de revente est passé à 9,1 cts/kWh en 2025, contre 17,3 cts/kWh en 2024, traduisant une diminution marquée de la valorisation de l'électricité excédentaire.

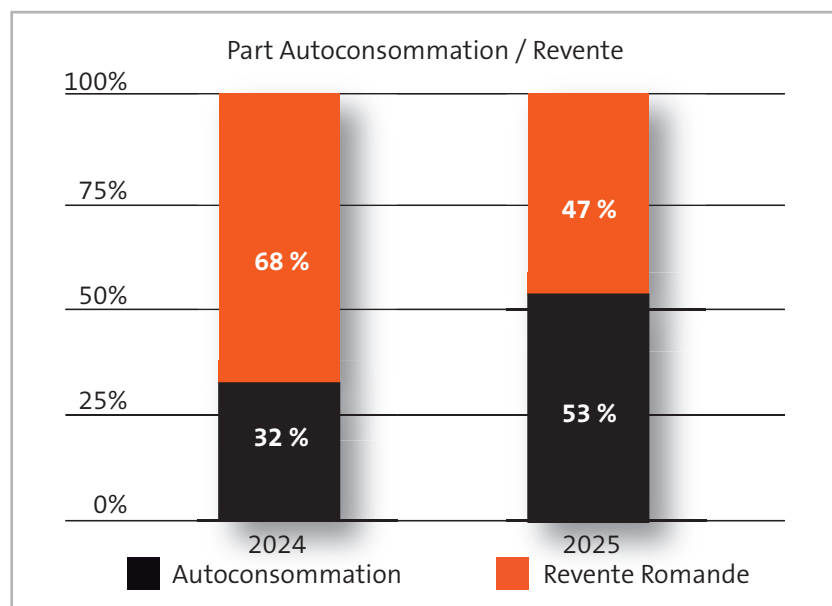
La forte progression de l'autoconsommation s'explique principalement par le regroupement des consommateurs sur un même point de raccordement.

Par ailleurs, à la suite des travaux d'assainissement de la toiture du Théâtre de Terre-Sainte, une nouvelle installation photovoltaïque d'environ 420 m² a été réalisée sur ce bâtiment. Celle-ci a été mise en service à la fin de l'année 2025, contribuant au renforcement de la production d'électricité renouvelable du parc immobilier.

Il convient de préciser que l'achat d'électricité auprès du distributeur demeure nécessaire, même en présence d'une production photovoltaïque et

Tableau n°2 : Valorisation photovoltaïque

	Répartition de la valorisation d'électricité photovoltaïque				Variation 2024 / 2025
	Référence 2016	2023	2024	2025	
Production Totale	0 kWh	0 kWh	314'262 kWh	368'353 kWh	+17 %
Autoconsommation	0 kWh	0 kWh	101'576 kWh	194'089 kWh	+91 %
Revente Romande	0 kWh	0 kWh	212'686 kWh	174'254 kWh	-18 %



d'une revente sur le réseau. En effet, la production d'électricité solaire dépend des conditions d'ensoleillement et ne coïncide pas toujours avec les besoins de consommation des bâtiments. Ainsi, lorsque la production dépasse la demande instantanée, le surplus est injecté dans le réseau et revendu. À l'inverse, lorsque la consommation est supérieure à la production — notamment en soirée, en hiver ou lors de pics d'activité — l'électricité doit être achetée afin d'assurer l'alimentation continue des installations.

Bilan des consommations électriques

La consommation électrique de nos bâtiments correspond à la somme de l'énergie achetée auprès du distributeur et de l'électricité produite par nos installations photovoltaïques, puis directement autoconsommée sur site.

Le tableau n°3 présente, pour chaque bâtiment, la consommation électrique totale.

Pour les bâtiments du périmètre initial, à savoir les Collèges de Necker et des Rojalets, la consommation d'électricité a globalement diminué de 14% par rapport à 2016, et ce malgré les agrandissements réalisés sur chacun de ces sites. Cette évolution favorable s'explique par les mesures d'économies d'énergie mises en œuvre au cours des dernières années.

S'agissant du complexe Piscine–Patinoire, la consommation enregistrée sur les six premiers mois d'exploitation se situe dans la cible prévue.



Tableau n°3 : Bilan des consommations électriques

Bâtiments	Données annuelles brutes d'électricité				Variation 2016 / 2025
	Référence 2016	2023	2024	2025	
Total Arsc	479'000 kWh	389'000 kWh	401'634 kWh	725'700 kWh	(2)
Rojalets	350'000 kWh	279'000 kWh	292'634 kWh	303'400 kWh	-13 %
Achat	350'000 kWh	279'000 kWh	193'713 kWh	163'000 kWh	-53 %
Photovoltaïque	NC	NC	98'651 kWh	140'400 kWh	NC
Centre Sportif	Non connue	NC	NC	59'800 kWh	NC
Achat	NC	NC	NC	49'800 kWh	NC
Photovoltaïque	NC	NC	NC	10'000 kWh	NC
Piscine–Patinoire⁽¹⁾	NC	NC	NC	255'500 kWh	NC
Achat	NC	NC	NC	211'800 kWh	NC
Photovoltaïque	NC	NC	NC	43'700 kWh	NC
Necker	129'000 kWh	110'000 kWh	109'000 kWh	107'000 kWh	-17 %

NC = non concerné

(1) Sur 6 mois d'exploitation.

(2) Variation totale non mesurable en raison de l'ouverture de la Piscine–Patinoire et de la reprise des installations du centre sportif en 2025.

Bilan des consommations thermiques

Pour les Collèges de Necker et des Rojalets, le suivi des consommations thermiques met en évidence l'efficacité des mesures d'économies d'énergie mises en œuvre depuis 2016. Celles-ci ont permis une réduction respective de l'ordre de 33 % et 42 % par rapport à l'année de référence. Toutefois, les consommations enregistrées en 2025 sont supérieures à celles de 2024. Cette hausse s'explique notamment par plusieurs pannes techniques ayant entraîné une augmentation ponctuelle des besoins énergétiques.

S'agissant du complexe Piscine – Patinoire, la consommation enregistrée sur les six premiers mois d'exploitation se situe dans la cible prévue. Le tableau n°4 présente l'évolution des consommations thermiques au cours des trois dernières années, en comparaison avec l'année 2016.

Bilan environnemental des consommations électriques

Le tableau n°5 présente le bilan environnemental des émissions de CO₂ liées à la consommation électrique des bâtiments.

Pour le Collège des Rojalets, la réduction dépasse 23 tonnes de CO₂ par an, soit une baisse de 43 % par rapport à l'année de référence. Cette amé-

Tableau n°4 : Bilan des consommations thermiques

Bâtiments	Données annuelles brutes de consommations thermiques				Variation 2016 / 2025
	Référence 2016	2023	2024	2025	
Total Arscoc	1'815'000 kWh	1'007'000 kWh	999'253 kWh	1'600'550 kWh	(2)
Rojalets	1'119'000 kWh	620'000 kWh	605'313 kWh	652'000 kWh	-42 %
Necker	696'000 kWh	387'000 kWh	393'940 kWh	467'000 kWh	-33 %
Centre Sportif	NC	NC	NC	199'936 kWh	NC
Piscine-Patinoire ⁽¹⁾	NC	NC	NC	281'614 kWh	NC

NC = non concerné

(1) Sur 6 mois d'exploitation.

(2) Variation totale non mesurable en raison de l'ouverture de la Piscine-Patinoire et de la reprise des installations du centre sportif en 2025.

Tableau n°5 : Bilan environnemental des consommations électriques

Bâtiments	Tonnes de CO ₂ des consommations électriques				Variation 2016 / 2025
	Référence 2016	2023	2024	2025	
Total Arscoc	74.24 T CO₂	60.30 T CO₂	50.86 T CO₂	105.89 T CO₂	(2)
Rojalets	54.25 T CO₂	43.25 T CO₂	33.97 T CO₂	30.88 T CO₂	-43 %
Achat ⁽³⁾	54.25 T CO ₂	43.25 T CO ₂	30.02 T CO ₂	25.27 T CO ₂	
Photovoltaïque ⁽⁴⁾	NC	NC	3.95 T CO ₂	5.61 T CO ₂	
Centre Sportif	NC	NC	NC	8.12 T CO₂	NC
Achat ⁽³⁾	NC	NC	NC	7.72 T CO ₂	NC
Photovoltaïque ⁽⁴⁾	NC	NC	NC	0.4 T CO ₂	NC
Piscine-Patinoire⁽¹⁾	NC	NC	NC	50.31 T CO₂	NC
Achat ⁽³⁾	NC	NC	NC	32.83 T CO ₂	NC
Photovoltaïque ⁽⁴⁾	NC	NC	NC	17.48 T CO ₂	NC
Necker	19.99 T CO₂	17.05 T CO₂	16.89 T CO₂	16.58 T CO₂	-17 %

NC = non concerné

(1) Sur 6 mois d'exploitation.

(2) Variation totale non mesurable en raison de l'ouverture de la Piscine-Patinoire et de la reprise des installations du centre sportif en 2025.

(3) Electricité Suisse 155 g CO₂/kWh

(4) Electricité Photovoltaïque 40 g CO₂/kWh

lioration résulte de la combinaison des actions d'optimisation énergétique mises en œuvre et de l'autoconsommation de l'électricité d'origine photovoltaïque produite sur site.

Pour le Collège Necker, la diminution est d'environ 3 tonnes de CO₂ par an, correspondant à une baisse de 17%, principalement attribuable aux seules mesures d'optimisation énergétique.

Bilan environnemental des consommations thermiques

L'énergie fournie par le réseau de Chauffage à Distance (CAD) repose sur un mix énergétique combinant la récupération de chaleur issue des eaux usées, l'électricité nécessaire au fonctionnement des pompes à chaleur, ainsi que le recours ponctuel au mazout via la chaudière de secours, selon les conditions d'exploitation.

En 2025, la part d'énergie renouvelable du réseau CAD atteint 84%, avec un facteur d'émission environnementale de 43 gCO₂/kWh.

Le tableau n°6 présente l'évolution de ces impacts environnementaux en comparaison avec l'année 2016.

Pour les Collèges de Necker et des Rojalets, les émissions de CO₂ liées à la consommation thermique ont fortement diminué depuis 2016. Malgré les agrandissements réalisés sur chacun de

ces sites, elles ont globalement chuté de près de 90%. Cette réduction résulte à la fois des mesures d'économies d'énergie mises en œuvre et du recours accru aux énergies renouvelables.

Par ailleurs, malgré la mise en exploitation du complexe Piscine-Patinoire en 2025 ainsi que la prise en charge du Centre Sportif, le bilan environnemental global des émissions de CO₂ associées aux consommations thermiques de l'ensemble des bâtiments a diminué de plus de 85% par rapport à 2016. Cette évolution représente une réduction d'environ 362 tonnes de CO₂ pour l'année 2025.



Tableau n°6: Bilan environnemental des consommations thermiques

Bâtiments	Tonnes de CO ₂ des consommations thermiques				Variation 2016 / 2025
	Référence 2016	2023	2024	2025	
Taux Energie ren.	0 %	91 %	83 %	84 %	+ 84 %
Valeur d'émission	265 gCO ₂ /kWh	30gCO ₂ /kWh	53gCO ₂ /kWh	43 gCO ₂ /kWh	- 80 %
Emissions Totales	480.97 TCO₂	30.26 TCO₂	52.96TCO₂	68.82 TCO₂	-85,69 %
Rojalets	296.53 TCO ₂	18.60 T CO ₂	32.08 T CO ₂	28,03 T CO ₂	-90,54 %
Necker	184.44 TCO ₂	11.66 TCO ₂	20.88 T CO ₂	20,08 T CO ₂	-89,11 %
Centre Sportif	NC	NC	NC	8.60 T CO ₂	NC
Piscine-Patinoire ⁽¹⁾	NC	NC	NC	12.11 TCO ₂	NC

NC = non concerné

(1) sur 6 mois d'exploitation.



Organisation interne

Nouveaux bureaux administratifs

La mise en service des nouveaux bureaux administratifs a permis de regrouper l'équipe administrative en un point central, situé au cœur du complexe Piscine-Patinoire. Pensés pour offrir un environnement de travail fonctionnel et agréable, ces locaux allient confort et équipements ergonomiques. Spacieux et lumineux, ils favorisent la collaboration et le bien-être au quotidien. Une salle de conférence complète ces aménagements et offre un espace adapté tant pour les réunions d'équipe que pour l'accueil des fournisseurs et partenaires.

Implémentation du logiciel Tipee pour la gestion RH

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion des ressources humaines, la société a mis en œuvre le logiciel Tipee afin de structurer et fiabiliser les processus RH. Cet outil permet une gestion centralisée du temps de travail, favorisant des gains significatifs en termes de temps, d'efficacité et de fiabilité des données.

Tipee contribue à la simplification des processus de validation, à la réduction des erreurs et à une meilleure lisibilité des informations pour les

collaborateurs comme pour les équipes administratives. Il est également utilisé pour le suivi des bilans annuels, offrant un cadre structuré aux échanges et à l'évaluation des collaborateurs.

Par ailleurs, le logiciel permet la transmission sécurisée de documents confidentiels, tels que les fiches de salaire, garantissant la confidentialité des données et un accès facilité pour les collaborateurs. Cette implémentation s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des outils internes, visant à soutenir le développement de l'activité et à renforcer l'efficacité organisationnelle.

Communication

La communication digitale a joué un rôle important dans la visibilité du site et l'information du public tout au long de l'année 2025. Le site internet a enregistré environ 105'000 visiteurs, soit en moyenne près de 8'700 visiteurs par mois, témoignant d'un intérêt soutenu pour les activités et les informations proposées. Deux pics de fréquentation ont été observés, avec 13'245 visiteurs en août et 13'800 visiteurs en novembre, en lien direct avec l'ouverture de la piscine puis de la patinoire, événements incontournables de l'année.

Parallèlement, la présence sur LinkedIn a contribué à renforcer la communication institutionnelle et à relayer les actualités majeures. Douze publications ont été diffusées sur l'année, géné-

rant 14'617 vues. Certaines communications ont rencontré un écho particulièrement marqué, notamment la publication du 4 juin, relative à l'annonce de l'ouverture prochaine de la piscine et le lancement de la procédure de sélection du futur exploitant du restaurant, qui a atteint un record de 1'431 vues. Enfin, la plateforme Facebook a également joué un rôle complémentaire dans la diffusion des informations auprès du grand public. Treize publications y ont été partagées en 2025, avec une moyenne d'environ 1'400 vues par publication. Un pic notable a été enregistré le 7 août, lorsque l'annonce de l'ouverture de la piscine a généré 5'556 vues, confirmant l'intérêt marqué du public pour cet événement.

Ces résultats soulignent l'impact des annonces stratégiques et la pertinence des canaux numériques utilisés.



